

Salih Akin

La loyauté linguistique au sein des membres de la communauté kurde en France

Résumé : Comment une langue minorée, privée d'enseignement public, peut-elle être transmise dans le contexte de diaspora ? C'est à cette question que cette contribution tente d'apporter des réponses à travers la situation du kurde en France. Les données d'une enquête menée au sein des membres de la communauté kurde mettent en évidence une forte loyauté linguistique, qui se traduit par une transmission intergénérationnelle de la langue au sein de la famille. Les représentations de la langue maternelle montrent que la loyauté est une expression identitaire du groupe qui renvoie à ses liens avec sa culture, ses origines et son vécu langagier.

Abstract: How can a minority language which is not taught in the public education system be passed on in a diaspora situation? This is the question that this article attempts to answer by looking at the situation of the Kurdish language in France. A survey conducted among members of the Kurdish community reveals the existence of strong linguistic loyalty, which results in the language being passed down from generation to generation within the family. The representations of the mother tongue show that language maintenance is an expression of the group's identity, reflecting its links with its culture, origins and linguistic experience.

1 La problématique

Cet article a pour objet d'étudier le degré de loyauté linguistique des Kurdes installés en France. Les données de cette étude proviennent d'une recherche internationale qui a associé des chercheurs des universités de Rouen et de Potsdam de 2011 à 2013. Intitulée « Évaluation contrastive des implications sociales de la langue kurde comme langue d'immigration en France et en Allemagne », la recherche a été financée par l'Allemagne et la France au sein du programme Procope. Le programme s'est fixé trois objectifs : le premier objectif est d'évaluer le processus de transmission intergénérationnelle et d'acquisition

Salih Akin, Université de Rouen, France, E-mail : salih.akin@univ-rouen.fr

DOI 10.1515/9783110477498-017,  © 2017 Salih Akin, published by De Gruyter.

This work is licensed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 License.

Unauthenticated

Download Date | 10/16/18 3:11 AM

du kurde dans deux contextes sociolinguistiques et au sein de deux systèmes éducatifs différents ; il s'agit d'analyser le degré de *loyauté linguistique* (Fishman 1991) des Kurdes vis-à-vis de leur langue maternelle dans le contexte migratoire. Le deuxième objectif concerne l'examen du rôle de la maîtrise de L1 dans les acquisitions scolaires par les enfants issus de l'immigration kurde en Allemagne et en France. Enfin, le troisième objectif, suivant l'hypothèse de l'interdépendance des langues (Cummins 1979), consiste à mesurer les compétences langagières de ces élèves en L1 et en langue de scolarisation.

Dans le cadre de cette contribution, nous n'aborderons que l'un des enseignements majeurs de la recherche, à savoir l'attitude, consciente ou non, qu'une communauté sans État peut développer vis-à-vis de sa langue maternelle et le rôle de cette attitude dans le maintien et/ou la transmission intergénérationnelle de la langue dans le contexte diasporique. Nous présenterons dans un premier temps la méthodologie de l'enquête ainsi que quelques données sur la langue et la communauté kurdes.

1.1 Méthodologie de l'enquête

Les données de la recherche ont été recueillies en France par un questionnaire écrit. Le questionnaire comprenait 48 questions (46 questions ouvertes et 2 questions fermées) et était constitué de 5 sections (informations sur le sujet, éducation, profil langagier, compétences langagières et pratiques langagières). Il a été administré en français et en kurde auprès de 177 enquêtés.

1.2 Langue et communauté kurdes

Le kurde est une langue indo-européenne parlée par environ 30 millions de locuteurs répartis dans quatre États (Irak, Iran, Syrie et Turquie) et les anciennes républiques de l'Union soviétique. Les aléas de l'histoire des Kurdes n'ont pas permis l'émergence d'une langue standard et la langue s'est développée sur une structure polydialectale. Les deux dialectes principaux, nettement apparentés, sont le *kurmanji* (parlé par la majorité des Kurdes de Turquie, de Syrie et par une partie des Kurdes d'Iran et d'Irak) et le *sorani* (parlé par des Kurdes en Irak et en Iran).

La situation sociolinguistique du kurde reflète la reconnaissance des Kurdes dans les États où ils sont répartis. Ainsi, le kurde est, avec l'arabe, la deuxième langue officielle de l'Irak. Dans le Kurdistan irakien, le kurde, qui est la langue de l'éducation, des médias, du marché, connaît un développement remarquable.

En revanche, la situation est nettement contrastée dans les autres États. Après une politique linguistique répressive de 80 ans, la Turquie a levé les interdictions sur l'usage de la langue au début des années 2000, mais n'a pas institué un enseignement public en kurde (Akin & Araz 2014). En Iran et en Syrie, l'usage oral et écrit du kurde est toléré, sans bénéficier d'une reconnaissance officielle, ni d'un enseignement public.

1.3 La communauté kurde en France

D'installation relativement récente en France, la communauté kurde est estimée à 200 000 personnes environ¹. Cette estimation, réalisée en 2014, ne comprend pas des milliers de Kurdes ayant fui le conflit syrien et les exactions de l'organisation État islamique en Irak. Les Kurdes résident essentiellement dans les grandes villes et capitales régionales françaises (Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg).

La communauté kurde en France s'est formée à partir des années 1960. Au début, il s'agissait essentiellement de l'arrivée de Kurdes de Turquie comme travailleurs immigrés. Mais les événements politiques ont transformé la nature de cette migration. À la suite de la Révolution islamique en Iran en 1979, du coup d'État militaire de septembre 1980 en Turquie, du long et meurtrier conflit Irak-Iran et de la campagne d'extermination des Kurdes (Anfal) lancée par le régime irakien, des vagues successives de réfugiés politiques kurdes sont arrivées dans les pays d'Europe occidentale. De nos jours, les statistiques les plus courantes font état de la présence d'environ 1,2 million de Kurdes en Europe occidentale.

2 Résultats

2.1 Profil sociologique

Les enquêtes se répartissent entre 75 femmes (42,37 %) et 102 hommes (57,63 %). 148 enquêtés, qui constituent l'écrasante majorité (83,62 %), sont nés en Turquie et constituent la première génération de réfugiés et de migrants. 29 enquêtés (16,28 %) sont nés en France et constituent la deuxième génération. Les autres enquêtés (7,34 %) sont nés en Iran, en Syrie, en Iran et en Arménie. L'origine des enquêtés fait apparaître le poids démographique de la population kurde selon

1 <http://www.institutkurde.org/kurdorama/>

les pays. En effet, la Turquie abrite à elle seule environ 18 millions de Kurdes. Les tranches d'âge des enquêtés révèlent un large panel. D'un côté, les membres de la première génération, dont l'âge varie entre 60 et 30 ans et de l'autre, ceux de la deuxième génération, dont l'âge moyen est de 20 ans. Les principales activités professionnelles sont le bâtiment (24,86 %), les professions libérales (3,95 %), la restauration (2,82 %). Une petite partie des enquêtés (14,12 %) fait des études et les femmes au foyer représentent 11,3 % des enquêtés. Une grande partie des enquêtés (67,8 %) a été scolarisée.

2.2 Profil linguistique

Le profil linguistique des enquêtés révèle une grande variété de répertoires linguistiques. L'écrasante majorité des enquêtés (95,48 %) déclare parler le kurde, 64,97 % le français, 78,53 % le turc, 11,3 % le persan et 9,04 % l'arabe. Le répertoire linguistique traduit une réelle situation de plurilinguisme dans le pays d'origine. Avant de quitter leur pays, les enquêtés sont au moins bilingues (kurde et langue de scolarisation). Dans le contexte migratoire, le répertoire linguistique se diversifie avec le français et d'autres langues qui viennent s'y greffer.

L'immense majorité des enquêtés (89,83 %) considère le kurde comme sa langue maternelle. Cette appropriation est également attestée pour les 29 enquêtés (16,28 %) nés en France : 21 d'entre eux déclarent le kurde comme langue maternelle, 4 enquêtés le turc et seulement 1 le français. Le principal dialecte parlé est le kurmanji (74,01 % des enquêtés), ce qui semble cohérent par rapport aux 72,88 % d'enquêtés qui sont originaires de Turquie.

2.3 Pratiques langagières déclarées

Comment ce riche répertoire linguistique est-il mobilisé dans les pratiques langagières ? Nous avons souhaité connaître la pratique des langues dans les interactions quotidiennes des enquêtés. Comme dans beaucoup de situations sociolinguistiques, le choix d'une ou plusieurs langues de communication dépend du profil de l'interlocuteur.

Le kurde, le français et le turc apparaissent comme les trois principales langues des interactions. Ce répertoire trilingue révèle une « hétérogénéité fonctionnelle » (Montaut 2001) dans la mesure où chaque langue du répertoire a une fonction spécifique et un domaine d'usage défini socialement et culturellement. Ainsi, le kurde domine les interactions au sein de la famille restreinte. Les enquêtés s'adressent très majoritairement en kurde à leur mère (73,45 %) et à

leur père (68,93 %). Cette vitalité de la langue d'origine se maintient dans les interactions avec les proches (63,28 %), mais diminue au sein de la fratrie (55,37 %) et avec les amis (50,85 %). Le turc et le français occupent les espaces communicatifs où le kurde est moins présent. Les enquêtés ne sont que 9,6 % à parler en turc et 6,21 % à parler en français avec leur mère. Cependant, le turc est la deuxième langue de communication avec les proches (28,81 %), alors que le français occupe une place significative avec les amis (41,81 %). En même temps, une diversification des langues de communication est observée. Ainsi, les locuteurs utilisent assez souvent plusieurs langues avec leurs frères et sœurs (12,99 %), mais beaucoup plus souvent avec leurs proches (17,51 %) et leurs amis (24,29 %).

Les déclarations des enquêtés mettent en évidence la gestion d'un répertoire linguistique adapté aux situations de communication. Ce répertoire linguistique varié facilite la socialisation avec la langue du pays d'accueil. La pratique du français, moins attestée dans la famille, concerne surtout la sphère des relations sociales et professionnelles. Selon H. Bozarslan, cette socialisation linguistique s'expliquerait surtout par le profil sociopolitique des enquêtés :

[...] l'immigration kurde a une certaine propension à mieux s'intégrer dans son environnement français. Les raisons pour cela sont relativement faciles à comprendre : avant de s'installer dans l'immigration, les Kurdes connaissent déjà une expérience minoritaire. Cette situation les pousse à mieux évaluer les chances et les risques que représente l'immigration. Par ailleurs, l'installation en Europe s'impose plus facilement comme une stratégie assumée, car les conditions du pays d'origine ne laissent que peu de perspective de retour (Bozarslan 1995 : 126).

Cependant, le répertoire plurilingue des enquêtés favorise aussi la socialisation linguistique, dans la mesure où ils sont déjà familiarisés avec l'apprentissage et la pratique de plusieurs langues dans leur pays d'origine.

2.4 Langue maternelle et loyauté linguistique en diaspora

Les déclarations des enquêtés mettent également en évidence le maintien et la pratique de la langue d'origine dans le contexte de la diaspora. La loyauté linguistique est considérée comme l'attitude consciente et explicite ou le sentiment d'une communauté à maintenir l'usage de sa langue maternelle dans des situations mettant en contact des communautés linguistiquement différentes (Fishman 1991). Dans un contexte de diaspora, elle se traduit par l'attachement qu'une communauté peut manifester à sa langue d'origine et sa volonté de maintenir sa pratique et de la transmettre aux générations suivantes.

L'étude montre que la loyauté est forte dans la communauté kurde de France. L'immense majorité des enquêtés de la première génération (93,24 %) et de la deuxième génération (72,41 %) considèrent en effet le kurde comme leur langue maternelle. Quels sont les facteurs qui conduisent les membres de la communauté à développer une telle loyauté linguistique ? Pour comprendre ces facteurs, nous allons analyser les représentations linguistiques que les enquêtés ont construites de l'expression « langue maternelle ». Nous avons en effet souhaité connaître la façon dont les enquêtés perçoivent et représentent leur langue maternelle. Les représentations permettent de comprendre comment des enjeux affectifs, identitaires et existentiels peuvent être investis dans la langue maternelle.

2.5 Les représentations de la langue maternelle

La première représentation est celle d'une langue reçue en héritage de la part de la famille et des ancêtres. Les enquêtés rattachent la langue maternelle à la famille (29 enquêtés), aux parents (24), à la mère (15 enquêtés) et aux ancêtres (6). Cet héritage familial est reçu par filiation : « la langue que j'ai apprise de ma famille », ou par transmission : « la langue que mes parents m'ont transmise », « la langue que ma mère m'a transmise ». Constitutive de la construction langagière, la langue maternelle est aussi une partie de l'individu : « une partie inséparable de l'homme », « c'est ma personnalité ». Cette représentation existentielle est amplifiée par certains enquêtés qui associent la langue maternelle à « la vie », à « la raison de l'existence d'un peuple », à « la raison de vivre ». À ce vecteur qui fait exister s'ajoute la fonction véhiculaire : « la première langue dans laquelle nous nous exprimons », « un moyen de communication qui permet aux gens sur la terre de se parler et de se comprendre ». Ce véhicule est « la langue dans laquelle j'exprime ma culture », « la langue que notre culture nous fait parler ».

On le voit, les représentations sont révélatrices d'enjeux investis dans la langue maternelle et conduisent les membres de la communauté à s'approprier la langue maternelle. La loyauté est une expression identitaire du groupe qui renvoie aux liens avec sa culture, à ses origines et à son vécu langagier.

3 Quelques conclusions

Notre recherche montre comment une langue minorée, coupée de ses territoires d'origine, peut maintenir une vitalité dans le contexte migratoire. Il semble que

seule une forte loyauté linguistique peut expliquer cette vitalité linguistique d'une langue soumise à des politiques répressives dans le pays d'origine et non transmise didactiquement dans le pays d'accueil. Les résultats montrent, par ailleurs, que la loyauté linguistique ne semble pas être incompatible avec la socialisation avec la langue du pays d'accueil. Le français, dont l'acquisition est facilitée par le parcours plurilingue des enquêtés, est aussi une réalité linguistique de la communauté.

Références

- Akin, Salih & Selda Araz. 2014. Kürtçe seçmeli dil eğitimi : sorular ve öneriler [L'enseignement du kurde comme langue optionnelle : problèmes et propositions], *Radikal*, 14/06/2014.
- Bozarslan, Hamit. 1995. L'immigration kurde, un espace conflictuel. *Migrants – Formation* 101. Paris : 115–129.
- Cummins, James. 1979. Linguistic interdependence and the educational development of bilingual children. *Review of Educational Research* 49. 222–25 l.
- Fishman, Joshua. 1991. *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*. Clevedon : Multilingual Matters.
- Montaut, Annie. 2001. Diaspora des langues en contexte multilingue : l'Asie du Sud. *Faits de langue* 18. 53–64.

